

## LE SQUARE SAINT-LOUIS

Eugène Stucker, membre de la Société Historique de Montréal

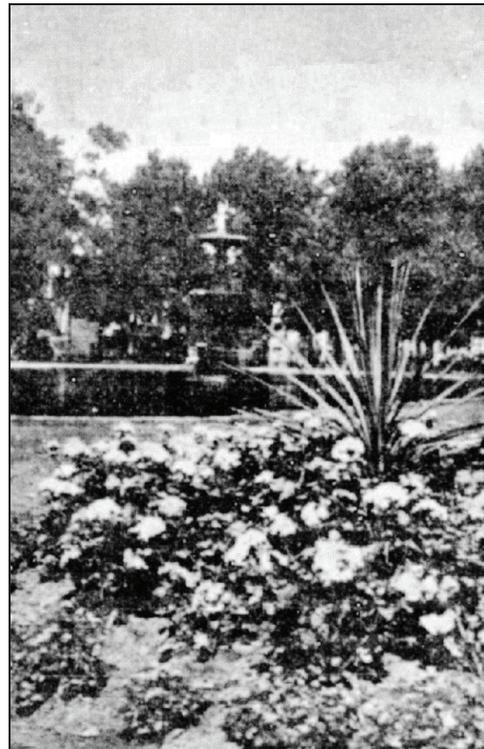
*NDLR – Cet article, publié le 25 octobre 1942 par le journal La Patrie et ici abrégé, est accessible au complet sur les sites Internet de BANQ et des archives de la Ville de Montréal. Les photos et probablement les bas de vignette sont aussi l'œuvre de Monsieur Stucker.*

**L**ES PARCS sont les « poumons des villes », où l'on vient respirer l'air pur; ce sont aussi les oasis où l'on vient se reposer et se récréer. Le square Saint-Louis est bien un des plus remarquables, où il fait bon de flâner, même de s'asseoir sur un banc et rêver au doux bruissement de la fontaine où se baignent de blanches colombes.

CE NID de verdure fait excellente figure dans un quartier résidentiel des plus fashionables. L'élément canadien-français est en très grande majorité tout autour. Parmi la bonne classe bourgeoise qui y domine, les professionnels distingués sont très nombreux quand on considère les petites proportions du « carré ». On peut croire que ni le patron saint Louis, ni notre poète Crémazie ne se trouvent dépaysés dans ce patelin encore bien français.

COMME bien l'on pense, le carré Saint-Louis a son histoire. Tant que la population de Montréal se confina sur les deux versants dont la rue Notre-Dame forme la crête commune, deux réservoirs d'eau étaient situés sur la rue Notre-Dame, lieu suffisamment élevé alors, de fait le plus élevé du Montréal avant 1850. Mais vint l'époque où la population leva les yeux vers les terrasses du mont Royal : les plus entreprenants escaladèrent le Coteau-à-Baron, aujourd'hui la montée de la rue Saint-Denis, entre les rues Ontario et Sherbrooke. La ville songea donc, pour accommoder le peuplement qui montait, à établir un réservoir plus haut que le « Coteau », nommé aussi « Côte-à-Baron ».

OR, M. A.-M. Delisle possédait alors en amont de la rue Sherbrooke un lopin de terre entre la rue Saint-Denis et Sainte-Elisabeth (devenue Laval). Il l'offrit à la ville pour 750 louis. On accepta la proposition. Le contrat fut signé le 2 septembre 1848. Par cette transaction, M. Delisle s'engageait à ouvrir deux rues, l'une au nord et l'autre au sud de l'emplacement. Les résidences qui s'élèveraient en bordure devaient être de pierre et de brique, avec toit recouvert de métal. Le 5 septembre 1848,



*Le square Saint-Louis constitue une gentille oasis de verdure. De grands arbres et des fleurs y entourent une fraîche nappe d'eau. C'est un lieu de repos idéal.*

Michael McDonald obtint le contrat de la construction du réservoir. Celui-ci fut creusé 10 pieds dans le sol. Il était entouré d'un remblai de 10 pieds de hauteur, et large de 25 pieds à la surface. La profondeur du réservoir était donc de 20 pieds. Les tuyaux nécessaires à cet ouvrage furent achetés en Ecosse.

### NOM DU SQUARE

LE 26 JUIN 1851, il y eut fête civique à Montréal. On procéda au « baptême » du réservoir, lui donnant le nom de « Jean-Baptiste ». Il fut utilisé jusqu'à la construction du bassin McTavish, achevé en 1869. Celui de « Jean-Baptiste » ayant été désaffecté, des organisations sportives eurent l'idée de s'en servir. L'hiver de 1877, la

Commission de l'Aqueduc permit d'utiliser la surface des eaux glacés du réservoir comme *patinoire*. Il fallait payer cinq sous chaque fois qu'on voulait patiner, ou un dollar pour la saison.

LA COMMISSION de l'Aqueduc recommanda au Conseil municipal de transférer le réservoir au Service de la Voirie, qui transformera l'emplacement en place public. Ce changement s'effectua le 12 mai 1879. On nivela le talus qui entourait le réservoir, de sorte que l'eau n'eut plus qu'une profondeur de 10 pieds. Mais l'emplacement lui-même n'avait pas de nom. Ce ne fut que le 8 septembre 1880 que le Service de la Voirie proposa à la ville de le nommer square Saint-Louis. Sans doute le nom vient de celui des grands propriétaires le long du côté nord du square, les Saint-Louis. La proposition fut acceptée. Dans la même année on érigea une fontaine sur le carré.

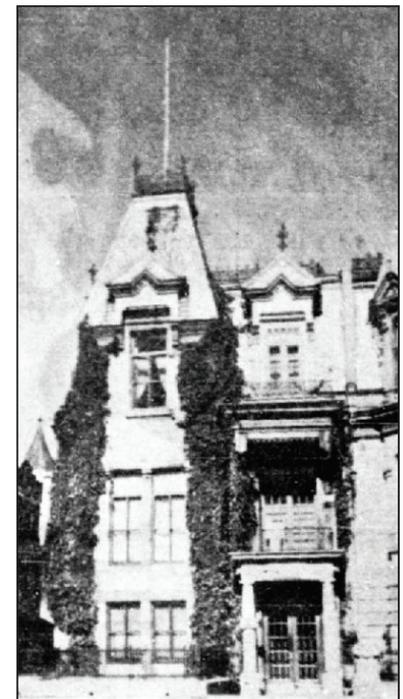
### MONUMENT CRÉMAZIE

UN DES ÉVÉNEMENTS les plus significatifs qui se soient déroulés au square Saint-Louis est bien l'érection d'un monument au pionnier de la poésie canadienne-française, Octave Crémazie. Le comité qui avait pris à tâche l'exécution du projet comprenait toute une élite. Louis Fréchette en était le président. Le comité arrêta son choix sur le square Saint-Louis, comme étant le site le plus propre à l'installation de ce monument d'un caractère national, à cause du caractère de la localité du square. Le monument devait être placé sur la pelouse entre la rue Saint-Denis et le bassin du centre. Le projet fut mené à bonne fin, et le monument Crémazie fut inauguré le 24 juin 1906, en présence d'une foule de 30 000 personnes. À cette occasion, Louis Fréchette tint à faire ressortir que ce n'était pas tant le poète qu'on voulait honorer en Crémazie, mais plutôt celui des nôtres qui avait le plus contribué à réveiller le sentiment français dans le cœur de notre population et à stimuler l'orgueil généreux de la race.

IL EST FACILE à constater que le square Saint-Louis n'a rien perdu de son visage canadien-français. La classe qui y demeure n'a rien fait perdre de la bonne réputation qui lui ont léguée ses premiers occupants. S'il est un souhait à formuler, c'est de voir les résidents actuels faire un plus grand usage des sièges qui sont disposés dans le parc.



*Le bassin du square Saint-Louis fut le troisième réservoir public de la ville de Montréal. Après la construction du réservoir McTavish, on garde le bassin au carré et on y pose une fontaine.*



*Montréal est la ville aux escaliers et aux balcons extérieurs. Mais qui pourra dire qu'au square Saint-Louis ces balcons n'ont pas un grand effet!*

EUGÈNE STUCKER, membre de la Société Historique de Montréal, a bénéficié de l'aide de l'archiviste de la Ville de Montréal, Conrad Archambault. Stucker est aussi l'auteur d'un texte cité par Luc Noppen, « L'architecture nationale de la province de Québec », publié en 1940 dans la revue *Technique*. L'article de *La Patrie*, repéré par R. Ouellet, a été transcrit et abrégé par K. Cohalan.